



## Lettre d'informations SUD-ENERGIA : 11/09/2021

Cette lettre d'informations est destinée à tous les coopérateurs et sympathisants de la SCIC  
"Sud-Energia".

### 1 – SUD-ENERGIA rentre à 49% dans la Société « Soleil des Grands Causses » !:

Lors du Conseil Coopératif du 30 Août, les administrateurs de Sud-Energia ont décidé de prendre part à hauteur de 49% au sein du capital de la Société de Production d'électricité photovoltaïques « Soleil des Grands Causses », rejoignant ainsi la société Avento.

Cet accord préparé de longue date va nous permettre de lancer la souscription à ce qu'on appelle les « CCAs » ou Comptes Courants d'Associés ».

Ce premier projet pour Sud-Energia a pour objectif de permettre à un plus grand nombre **d'investir** dans la production d'Énergie Renouvelable locale, mais aussi de **s'investir** dans les modalités de mise en œuvre, le choix des industriels, des technologies, afin d'influer vers davantage de local, de respect des paysages et de l'environnement.

N'oublions pas qu'il est également essentiel à nos yeux de permettre à chacun, à son niveau et selon ses moyens, de prendre part à la lutte contre les bouleversements climatiques. Et pour ça, nous pensons que l'augmentation maîtrisée de la production d'énergie renouvelable est indispensable, au côté de la sobriété énergétique.

Nous préparons actuellement les bulletins de souscription en CCA, mais sachez d'ores et déjà que, pour ce 1<sup>er</sup> projet, nous avons choisi de proposer les formules suivantes :

- Placement à 1% pour une durée de 5 ans
- Placement à 2% pour une durée de 10 ans
- Placement à 2,5% sur 15 ans
- Placement à 3,5% sur 20 ans

## 2 – Lancement de la collecte

Notre objectif financier est de parvenir à collecter 200 000 €, avec un minimum de 200 sociétaires (nous sommes déjà plus de 80 !), et pour cela, nous avons désormais besoin de la participation active de tous les sociétaires !

Il s'agit non seulement d'investir vous-mêmes dans ce projet, mais surtout de faire connaître cette initiative autour de vous, de participer à des réunions d'informations en particulier dans les communes ayant participé au projet, de tenir des stands lors de manifestations ou à l'entrée de magasins.

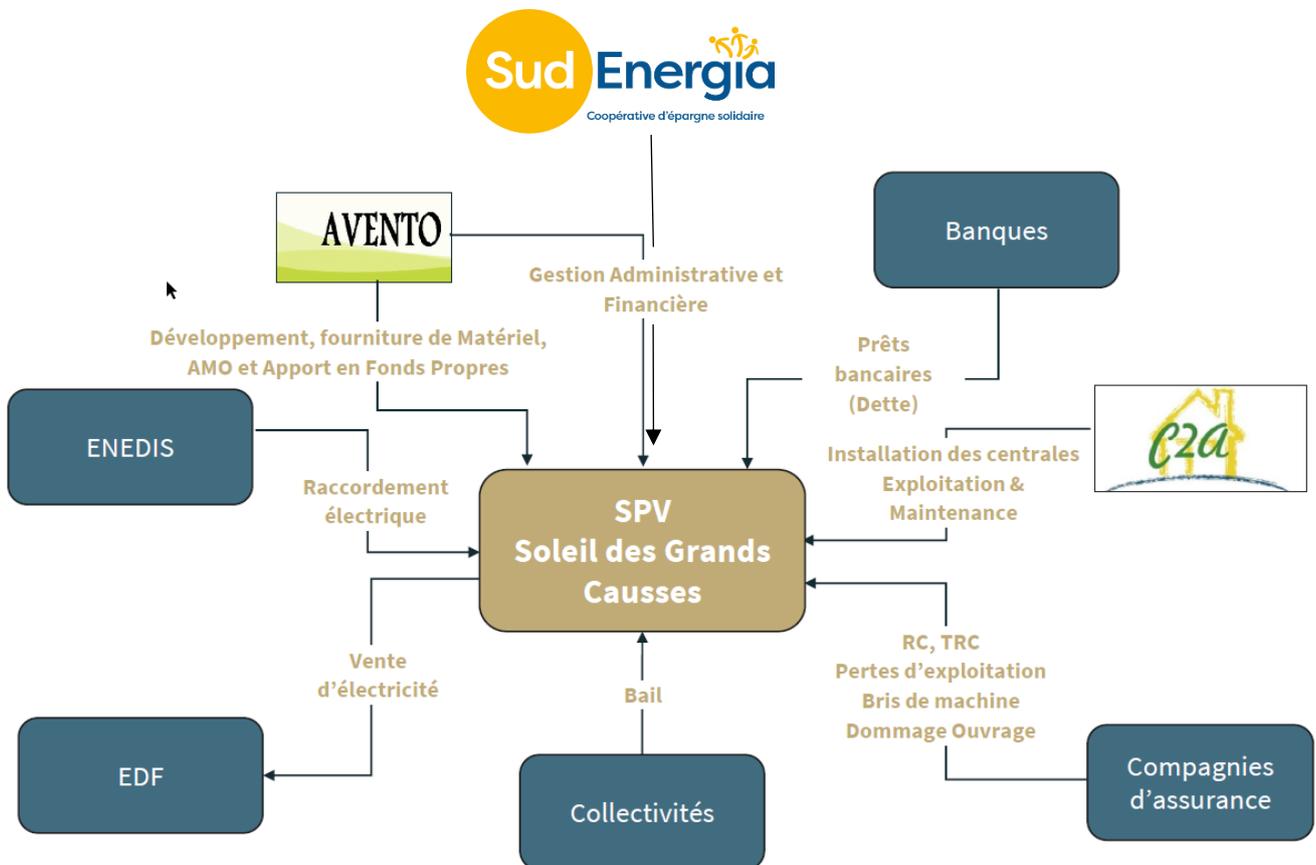
Trois actions vous sont donc proposées :

1. Nous faire part du montant et de la durée de placement que vous avez choisie pour investir en Compte Courant d'Associé
2. Faire connaître cette initiative autour de vous : pour atteindre nos objectifs, il suffit que chacun des sociétaires actuels convainque 2 à 3 personnes (ou associations, entreprise, collectivité) supplémentaires !
3. Venez rejoindre l'équipe chargée de faire la promotion du projet et proposez-nous des événements ou des lieux intéressants où nous pourrions nous faire connaître par des stands ou des interventions
4. [Si vous souhaitez nous rejoindre pour participer au lancement de la collecte, vous êtes invités à une demi-journée de formation \(gratuite pour les sociétaires\) le Lundi 4 Octobre de 8h30 à 12h à la Maison des Entreprises à Millau. \(Nous indiquer votre présence à \[informations@sud-energia.fr\]\(mailto:informations@sud-energia.fr\) ou \[president@sud-energia.fr\]\(mailto:president@sud-energia.fr\)\)](#)

### Annexe – Notre 1<sup>er</sup> projet en détail : partenariat avec la Société AVENTO pour le financement de toitures solaires sur des bâtiments communaux

- La société **AVENTO** a été créée en 2011 et se spécialise depuis sur la construction et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques en toitures.
- Détenue par le PDG de la société **VALOREM**, elle possède 53% du capital de la société **C2A**, entreprise Sud-Aveyronnaise de **Versols et Lapeyre** qui a en charge les travaux et assurera l'exploitation et la maintenance des centrales photovoltaïques.
- **AVENTO** Conseils a été lauréat au printemps 2018, au moyen de sa filiale **SOLEIL DES GRANDS CAUSSES**, d'un portefeuille de **64 projets** représentant une **puissance totale de 3,34 MWc**, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation d'installation de **production solaire photovoltaïque sur bâtiments publics**, porté par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.
- Ce portefeuille de 64 projets a été réparti dans le temps en **3 lots**, le partenariat signé avec notre coopérative **Sud-Energia** porte sur le 1<sup>er</sup> lot, soit **32 projets** pour une puissance totale de **1,4 MWc**.
- Tablant sur un franc succès de notre opération de collecte, nous espérons bien participer de nouveau aux tranches 2 et 3 à venir !
- La Société « Soleil des Grands Causses » est une **SAS** dont le siège social est situé 34 rue des Capucines à Gradignan (33). Elle est **immatriculée au RCS de Bordeaux** sous le numéro 843 935 750. Elle sera, dès l'officialisation de notre partenariat, détenue à 51% par Avento Conseils et 49% par notre Coopérative (grâce à votre participation sous forme d'acquisition de parts sociales de la SCIC Sud-Energia)
- Soleil des Grands Causses est actuellement propriétaire de 32 centrales solaire en toitures dont 7 sont déjà en exploitation, et 25 en cours de construction ou de raccordement au réseau public de distribution d'électricité.

- Les communes concernées par la 1<sup>ère</sup> tranche sont : Montfranc (9 kWc), Séverac d'Aveyron (284 kWc), Fayet (37 kWc), Nant (117 kWc), Saint-Affrique (475 kWc), Saint-Rome de Cernon (81 kWc), Belmont sur Rance (174 kWc), Brusque (133 kWc), Saint-Juéry (78 kWc) et Arnac sur Dourdou (9 kWc)
- Les tarifs obtenus sont sécurisés sur 20 ans pour le portefeuille de 32 projets du lot 1, ils vont de **105,1€/MWh** à **159,2€/MWh** .Les **rapports garantis** pour les 32 centrales du lot 1 sont estimés à **3,7 M€**.
- Pour l'ensemble du portefeuille de 32 projets du lot 1, la sécurisation foncière des toitures est assurée par des Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public (**AOT**) et des Baux emphytéotiques Administratifs (**BEA**), pour une **durée de 30 ans**.
- Les modules solaires équipant les toitures proviennent du fabricant **Hanwha Q Cells et TrinarSolar**, panneaux dont la qualité et la robustesse sont renommées et éprouvées.
- Les **onduleurs** sont des marques DELTA, SMA ou FRONIUS.
- Soleil des Grands Causses (soit AVENTO + Sud-Energia) a la **charge administrative** des centrales solaires, elle sous-traite la **construction**, la **maintenance** et **l'exploitation** à la société **C2A de Lapeyre** (12).





[www.sud-energia.fr](http://www.sud-energia.fr)

Vous pouvez vous désinscrire de cette newsletter [ici](#).

contact@sud-energia.fr · 4 RUE DE LA MEGISSERIE · MILLAU 12100 · France